

5 conseils pour préparer sa pension... Et pour atteindre les 300.000 euros qu'il faut avoir mis de côté pour vivre correctement

L'avenir financier après la carrière ne s'improvise pas. Plusieurs experts livrent leurs conseils pour anticiper, épargner et éviter les mauvaises surprises.

Les experts insistent tous sur la nécessité de préparer sa pension bien avant l'âge légal, soulignant un [écart significatif](#) entre le salaire net d'une personne active et sa future pension légale.

Cet écart rend difficile le maintien du niveau de vie à la retraite, d'autant plus que les frais de santé augmentent avec l'âge.

1. Mettez de côté tout au long de votre vie

"Dès la réception du salaire, il est essentiel de mettre une somme d'argent de côté, même petite (50-100 euros par mois)", explique Franky Stevens, General Manager de Pension Consultancy chez le courtier en assurances Vanbreda Risk & Benefits.

L'objectif est d'acquérir une "[mentalité](#)" d'épargne ("paie-toi toi-même d'abord") où l'on vit avec le reste, plutôt que d'essayer d'épargner ce qui reste à la fin du mois, car le compte est souvent vide.

Qu'est-ce que le principe de la "gratification différée" ?

"Plus tôt on commence (même dès un job étudiant), mieux c'est, pour développer cette habitude. " C'est une question d'attitude et de mentalité pour atteindre des objectifs à long terme et assurer un avenir financier confortable.

"Il s'agit de "gratification différée" : investir maintenant prudemment pour pouvoir profiter dans le futur. Il faut définir ses objectifs de vie (maison, voyages, [retraite anticipée](#)) et épargner en conséquence", définit Franky Stevens.

Peut-on commencer à 50 ans ?

Il n'est toutefois jamais vraiment trop tard pour s'y mettre, rassurent les experts. *"C'est souvent vers 50 ans qu'on commence à avoir une capacité d'épargne même si cela devient moins vrai aujourd'hui puisqu'on fait ses enfants plus tard", épingle Etienne de Callataÿ.*

Mais l'impact de l'[épargne](#) est considérablement réduit par rapport à un début précoce. L'effet cumulatif des petits montants investis sur une longue période (40 ans) est très puissant.

Une épargne de 300.000 euros, qu'est-ce que ça représente comme somme mensuelle en plus de votre pension légale ?

Pour le chef économiste d'Orcadia Asset Management Etienne de Callataÿ, on peut estimer à 300 000 euros l'argent à avoir de côté au moment de sa pension. *"Cela offrira un [complément](#) d'environ 1200 euros par mois. Ce n'est pas gras mais ça ira. Ce ne sera pas le grand train mais ce sera serein. "*

Le Belge médian (50 % des Belges ont plus, 50 % ont moins) a 300 000 euros via son logement... en supposant qu'il le quitte, ce qui n'est pas évident.

Pourquoi être propriétaire est souvent gagnant ?

D'autant qu'être propriétaire de son logement à la retraite soulage considérablement la charge financière en éliminant les loyers, un avantage financier majeur. *"Cependant, ce n'est pas une obligation. La vente d'une grande maison pour louer un [appartement](#) plus petit et plus luxueux est aussi une option viable pour certains"*, commente Franky Stevens.

"Pour préserver son niveau de vie à la retraite, il est indispensable de disposer d'un solide plan de pension supplémentaire via son employeur", conclut Franky Stevens.

2. Consultez mypension (quand il refonctionnera)

La pension légale est souvent insuffisante et plafonnée, *"ce qui signifie que même les salaires très élevés ne garantissent pas une pension légale proportionnellement élevée. Pour les bas salaires, elle est également très basse"*, résume Franky Stevens. [La pension légale représente souvent un taux de remplacement très faible](#) : maximum 60 % pour les salariés, moins pour les indépendants, plus pour les fonctionnaires.

Les réformes de l'Arizona visent toutefois à uniformiser les régimes vers celui des salariés. *"[L'écart entre pension de fonctionnaire et de salarié est difficilement justifiable](#)"*, explique le cabinet du ministre des Pensions Jan Jambon (N-VA), qui rappelle que les rémunérations du public soutiennent désormais la comparaison avec le privé.

Ne comptez pas trop sur le second pilier, sauf dans certains secteurs

Le montant de votre pension dépend principalement de deux éléments : la durée de votre carrière et le niveau de vos [revenus professionnels](#). En règle générale, plus votre carrière est longue et plus vos revenus sont élevés, plus votre pension sera élevée.

La pension supplémentaire de l'employeur (second pilier) dépend fortement du statut de l'employé et du secteur d'activité (pharma/chimie sont plus favorables que la plupart des autres). Le gouvernement vise à ce que chaque employé reçoive au moins 3 % de son salaire annuel brut d'ici 2030.

Pourquoi consulter MyPension ?

L'outil MyPension (proposé par le Service Pensions) devrait être consulté idéalement au plus tôt, pour éviter les [surprises](#) qui restent fréquentes. Toutefois MyPension est en plein reformatage pour intégrer les nouvelles règles.

Seuls les plus de 60 ans peuvent avoir une estimation de leur date de pension pour le moment. La date de pension pour les jeunes ne sera disponible qu'à la fin 2026. Les simulations ne seront opérationnelles qu'à la fin 2027.

Pourquoi seuls les plus de 60 ans peuvent pour l'instant avoir une estimation de leur date de pension ?

Pourquoi seulement pour les plus de 60 ans pour l'instant ? Le SPF Pensions avance deux raisons. Tout d'abord, *"dans le cadre du développement de mypension.be, nous donnons la priorité à ceux qui*

sont proches de la pension et qui doivent donc prendre des décisions dès maintenant”. Ensuite, la réforme des pensions est vaste.

“Tous les développements doivent être correctement analysés et testés. Les dossiers des personnes de plus de 60 ans sont plus simples à cet égard : leur date de pension peut être reportée d’un maximum de 2 ans en raison des mesures de transition. Vous avez actuellement 58 ou 59 ans et pensez avoir droit à la [nouvelle possibilité](#) de prendre sa pension à partir de 60 ans après une carrière longue si vous avez au moins 42 années de carrière avec au moins 234 jours de travail effectif ? Dans ce cas, nous vous invitons à patienter jusqu’à l’automne pour obtenir plus d’informations ou prenez contact via le numéro spécial Pensions”, expose Vik Beulens, porte-parole du service Pensions.

3. Souscrivez au troisième pilier mais investissez dans un 4ème

L’épargne pension fiscalement déductible (3ème pilier) est intéressante pour son avantage fiscal mais [il est perdu par les frais au moment du versement à la retraite](#).

“Pour les plus de 45 ans, c’est intéressant. Pour les plus jeunes, il est plus indiqué d’investir dans un portefeuille d’actions international. Si vous mettez 1000 euros environ chaque année pendant 40 ans, grâce au rendement cumulé des placements, vous aurez environ 60 000 euros à la retraite. Si vous vivez 20 ans à la retraite, vous arrivez à 250 euros par mois grosso modo. C’est un complément mais ce n’est pas ça qui paiera la maison de repos”, expose Etienne de Callataÿ.

Le pilier le plus important et le moins connu

Le 4ème pilier représente tout l’argent que l’individu met de côté et investit lui-même, y compris l’achat de sa résidence principale. *“C’est le pilier le plus important et le moins connu. Cet argent est crucial pour combler l’écart laissé par les trois autres piliers”, appuie Franky Stevens.*

Plus que jamais, le [compte épargne](#) exhibe sa grande faiblesse : il ne protège même pas de l’inflation et induit donc une perte de pouvoir d’achat. Les placements dans la durée fonctionnent mieux que l’inflation. Il est donc nécessaire d’investir son argent pour qu’il travaille et maintienne son pouvoir d’achat.

Comment investir en fonction de son âge ?

“La stratégie d’investissement doit être adaptée au profil de risque de chaque personne, qui dépend de l’âge, de la situation familiale (célibataire, enfants), de la stabilité de l’emploi (fonctionnaire ou privé), et de l’horizon d’investissement. Les jeunes avec un long horizon peuvent se permettre plus de risques (actions). Les personnes plus âgées ou avec des charges importantes peuvent préférer des investissements moins risqués (obligations). ”

Franky Stevens plaide par ailleurs pour une éducation financière : une bonne connaissance et formation sont indispensables avant de commencer à investir pour éviter les erreurs et la [peur](#).

4. Choisissez entre immobilier ou placements financiers

Un achat immobilier qu’on met en location peut être une bonne option, mais ce n’est pas de l’argent “gratuit”. *“Cela implique des taxes, des frais d’entretien, des travaux, et les revenus locatifs sont imposés. Les frais d’entretien d’un [appartement](#) locatif peuvent parfois dépasser les revenus”, indique Franky Stevens.*

C'est qu'investir son épargne dans de l'immobilier a certainement ses avantages mais c'est du travail et du stress, avec le risque de "mauvais" locataires ou de chômage locatif.

Faire son shopping entre les banques pour éviter les abus

Et puis, *"tout investir dans de l'[immobilier](#), alors que 70 % des Belges ont déjà investi dans leurs propres briques, c'est concentrer les risques. Le placement en actions, obligations et investissements est meilleur pour une personne de plus de 50 ans"*, assure Etienne de Callatay, chief économist d'Orcadia Asset Management, dont le métier est précisément de conseiller ce type de placement.

"Mais il ne faut pas investir à n'importe quel prix. Comme on regarde les prix sur la carte d'un restaurant, on fera le tour des frais demandés par les banques. Il faut faire son shopping. Les banques abusent de l'ignorance des gens. "

Diversifier dès le plus jeune âge

Sans oublier qu'investir en bourse présente un risque direct de fluctuation. *"L'investissement boursier doit être envisagé sur le long terme. Il est déconseillé d'y placer de l'argent dont on pourrait avoir besoin à court terme."*

Au bout du compte, préparer sa pension tient moins d'un calcul que d'une [discipline](#) : commencer tôt, diversifier ses placements, et ne pas attendre que mypension.be soit à jour pour s'interroger sur son avenir financier.

5. Dépensez moins ou envisagez de continuer à travailler

Être en bonne santé, même si on ne le choisit qu'en partie, c'est faire des économies. Soigner ses réseaux sociaux aussi. *"Avoir des voisins, des amis qui donnent un coup de main, c'est moins cher que si vous devez payer. Troquer sa grande maison chère en frais et entretien contre un petit logement cosy, c'est encore une piste d'économies. Il ne faut pas que travailler sur l'épargne mais aussi regarder les dépenses"*, conseille l'économiste Etienne de Callatay.

On peut aussi envisager une activité professionnelle complémentaire comme les [flexi-jobs](#), qui ont des avantages fiscaux et sont accessibles après l'âge légal de la pension, pour combler le "gap" financier, à condition d'avoir la santé et les compétences nécessaires.

Dilemme : tout dépenser ou garder pour ses héritiers ?

Enfin, une grande question à résoudre en préparant sa pension est de savoir si on veut laisser quelque chose à sa [descendance](#) ou si on a besoin de tout pour être autonome. Il n'est par ailleurs pas prudent de compter sur ses enfants pour compléter sa pension. *"Chaque enfant accepte facilement de recevoir un montant identique au moment de l'héritage mais pas de donner la même chose, car chacun a une situation différente de ses frères ou sœurs"*, relève Etienne de Callatay.

Au bout du compte, préparer sa pension tient moins d'un calcul que d'une discipline : commencer tôt, diversifier ses placements, et ne pas attendre que mypension.be soit à jour pour s'interroger sur son avenir financier.

Catherine Ernens

Source: [Moustique](#)

Date : 3 Septembre 2026